

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU
MARDI 02 DÉCEMBRE 2025

DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL MUNICIPAL D'AIRE-SUR-LA-LYS
EN DATE DU 02 DÉCEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le **MARDI 02 DÉCEMBRE** à 20H00, le Conseil Municipal d'AIRE-SUR-LA-LYS s'est réuni en la salle des Mariages sous la présidence de **Monsieur Jean-Claude DISSAUX, Maire**, par suite de la convocation en date du 26 novembre 2025.

ÉTAIENT PRESENTS : M. DISSAUX Jean-Claude - Maire, Mmes CATTY Christine, WOZNY Florence, BAUDEQUIN Odile, MM. OBOEUF Gérard, WOJTKOWIAK David, BOULET Michel, LERMYTTE François - Maires-Adjoints, Mmes ALLOUCHERIE Françoise, VANDENBERGUE Séverine, ROUX Nathalie, BLONDEL Suzette, ALLAN Patricia, BOULIER Amélie, SUBTIL Vanessa, PLANQUELLE Rachel, MM. FACON Jean-Noël, COMBE Jacques, AZELART Laurent, DONDAINE Pascal, M. RYS Didier, Mmes CROWYN Véronique, CHRETIEN Stéphanie.

MEMBRES AYANT DONNÉ PROCURATION :

Mme DECRIEM Marie-Christine a donné procuration à Mme ALLOUCHERIE Françoise.
M. CATTEZ François a donné procuration à Mme BLONDEL Suzette.
M. BOULET Guillaume a donné procuration à M. OBOEUF Gérard.
M. HOUSSIN Romuald a donné procuration à Mme BAUDEQUIN Odile.
M. HERNOUT Serge a donné procuration à M. DONDAINE Pascal.
M. DUBUISSON Frédéric a donné procuration à M. RYS Didier.

Secrétaire de séance : Mme BLONDEL Suzette

Fin de la séance : 21h20

L'assemblée étant en nombre suffisant, il est fait l'exposé suivant :

OBJET : RENATURATION DE LA FRICHE SAINT JEAN-BAPTISTE - TRAVAUX SUPPLÉMENTAIRES - LOT 3 - GROS ŒUVRE ET RESTAURATION DE MAÇONNERIES - AVENANT AU MARCHÉ DE TRAVAUX - AUTORISATION DE SIGNATURE.

2025-12-N° 16

VU la délibération du Conseil municipal 2024-07-N°4 du 12 Juillet 2024, portant sur l'attribution des marchés de travaux de renaturation de la friche Saint Jean-Baptiste ;

Vu l'avis de la Commission interne d'analyse, qui s'est réunie le 3 novembre 2025 ;

Il convient de procéder, par voie d'avenant, à la prise en compte des travaux supplémentaires suivants pour ce qui concerne le lot 3 - Gros œuvre et restauration de maçonneries, dans le cadre de l'exécution du marché de travaux de renaturation de la friche Saint Jean-Baptiste :

- Fondation entrée rue Brabant (9 plots) : - 6 740.00 € HT,
- Modification du principe de fixation de la bâche imprimée : - 3 650.00 € HT,
- Redressement de tableau rue du Doyen : 5 038.80 € HT,
- Construction mur mitoyen brique n°2 : 4 088.70 € HT,
- Restauration mur mitoyen n°3 :
 - Démolition complémentaire de maçonnerie de brique : 2 907.44 € HT,
 - Fourniture seule de brique : 3 868.48 € HT,
 - Maçonneries de brique hourdée au mortier de chaux : 7 229.00 € HT,
- Plus-value pour façon de cintre : 833.15 € HT,
- Déduction de dégradation de joints prévue au marché de base : - 502.40 € HT,
- Restauration mur cheminement vers école :
 - Démolition complémentaire de maçonnerie de brique : 1 325.77 € HT,
 - Plus-value pour décroottage et palettisation de brique : 552.38 € HT,
 - Maçonnerie de brique hourdée au mortier chaux : 2 689.34 € HT,
 - Plus-value pour façon de brique chant : 1 227.80 € HT,
 - Gommage des parements : 439.53 € HT,
 - Jointoiement au mortier de chaux grasse : 1 081.92 € HT,
- Reprise sur façade intérieure façade 12 :
 - Echafaudage de pied à emboitement entre voiles BA : 4 800.00 € HT,
 - Reprise de parement brique arraché : 5 754.00 € HT,
 - Reprise d'enduit ciment endommagé : 3 820.00 € HT,
 - Evacuation des gravats aux décharges publiques : 175.00 € HT,
- Restauration de maçonnerie de brique angle 10 et 11, restauration de l'arase du mur désorganisée : 2 800.20 € HT,
- Reprise de l'arrachement entre les murs 10 et 11 : 882.80 € HT,
- Reprise de maçonnerie de brique angle murs mitoyens, reprise de l'angle du mur au droit de l'appentis démoli : 2 305.00 € HT.

Le Conseil municipal,

Après avoir entendu le rapport de Monsieur Gérard OBOEUF - Maire-Adjoint ;

Et après en avoir délibéré,

DECIDE A LA MAJORITE, (Mme CHRETIEN Stéphanie, Mme CROWYN Véronique et M. RYS Didier (+1)) votant CONTRE :

ARTICLE 1 - D'APPROUVER la passation de l'avenant n°1 pour le lot n°3 - Gros œuvre et restauration de maçonneries, à intervenir avec l'entreprise SRMH, ainsi qu'il suit :

AIRE-SUR-LA-LYS						
Renaturation de la friche Saint Jean-Baptiste						
		Entreprise	Offre initiale du marché	Montant de l'avenant n°1	Pourcentage d'évolution	Nouveau montant du marché
3	Gros Oeuvre et restauration de maçonneries	SRMH	114 918.47€ HT	40 926.91€ HT	35.61%	155 845.38 € HT

ARTICLE 2 - D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer ledit avenant et à effectuer les démarches nécessaires.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Jean-Claude DISSAUX

